



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION du Mercredi 3 octobre 2018 à 17h15

Présents : Simone ANTHOINE-MILHOMME - Johanna de WAAL MALEFIJT - Mauricette DONZEL GARGAND - Marie-Thérèse GAY - Chantal JOUVENOD - Evelyne MARCHAND - Anne Marie PERRILLAT – Bruno PUECH - Bernard ROUFFIAC - François TESSIER - Michelle et Daniel THOME - Louis BOYER

Excusée : Muriel DAL GOBBO - Thérèse QUAY-THEVENON

1. Approbation du CR du 29 août 2018.

2. CR des sorties (Daniel THOME)

Septembre : 4 sorties prévues, 4 sorties réalisées, 12 personnes par sortie ! 48 participants au total.

La sortie dans les Aravis a été réalisée en 2 groupes de 6. Quelques adaptations en termes de sortie (inversion de dates).

3. Séjour au Portugal (François TESSIER)

Déroulement du séjour conformément aux prévisions. Après une journée et demie à Lisbonne, déplacement en train pour l'Algarve. Randonnées adaptées en raison des incendies qui ont limité les zones géographiques de marche. Séjour très agréable, accompagnatrice de bon niveau, possibilités de baignade tous les jours, hébergement et repas de qualités. Pas d'incident lors des randonnées, en revanche un retour en avion un peu chaotique en raison de retards horaires, générateurs de difficultés pour le suivi des bagages.

4. Belote

Voir annexe.

5. Questions diverses

- *Communication – information* : Bulletin du 4^e trimestre. Remerciements à tous les rédacteurs, le bulletin a été diffusé. Anne Marie pose la question de la diffusion du bulletin d'inscription pour les Licences. Bernard valide le principe de la diffusion papier pour les quelques membres ne disposant pas d'internet. Quelques exemplaires papiers seront conservés par Anne Marie en cas de besoin.

- *Réunion en mairie du 24/09* : Evelyne et Bernard étaient présents. Pas d'information particulière à retenir, le but était de signer le règlement intérieur de la salle et de faire un chèque de règlement de la caution.

- *Journée parc aux oiseaux (Evelyne)*

- 60 participants, 57 feront le déplacement en bus et 3 personnes en voiture (Evelyne M.).
- Le règlement a été effectué pour 58 personnes.
- Départ 8h – Rdv 7h30 parking du cimetière.
- Retour Fin d'activité aux Dombes à 17h (départ du bus).
- Michelle confirme la mise en place du bus, le conducteur sera Laurent (06 63 32 29 66).

- *Sortie Beignets (Marie Thé)*

36 participants. Certains pourront aller jusqu'au point de déjeuner en voiture.

- *La formation aux premiers secours (François)*

Une remise à niveau est proposée le 21 novembre 2018 de 19h à 22h. François TESSIER en assure l'organisation en liaison avec l'intervenant. Points à retenir :

- 15 places ouvertes. Coût pris en charge par le club 350€
- priorité est donnée aux animateurs ;
- en deuxième priorité les membres du club.
- message à préparer par François pour les inscriptions, transmission Anne Marie pour diffusion.

En cas de participation externe au club, il y aura une participation aux frais. A préciser.

- *Réunion CDRP du 7/09.* Bernard

Cette réunion s'adresse aux présidents de club ou membres du bureau. 3 thèmes principaux:

La formation. Bernard a présenté le nouveau cursus (certificat d'animateur et brevet fédéral – randonnée, marche nordique) qui sera mis en place en 2019. Il est fondé sur une formation en alternance, une formation à distance et un stage d'évaluation final, et pour le seul brevet fédéral un stage pratique complète la formation.

Les modalités pratiques sont détenues par Bernard. Pas de changement pour la formation tourisme.

A noter un système de QCM pour les pré-requis à la formation. Le CDRP va proposer une formation pour ces pré-requis.

La rando santé. C'est l'effort du CDRP pour les mois à venir. Les clubs devront satisfaire à un label « rando santé » en réalisant 2 à 3 sorties / an dans ce domaine. Les animateurs de cette activité auront une formation adaptée. Des subventions de la part du département sont attendues suite à la mise en place de ce label.

La cotation des randonnées. Le club applique depuis deux le nouveau système de cotation. Le CDRP 74 a rappelé que

tous les clubs doivent se l'approprier et le mettre en œuvre.

Quelques informations d'ordre général :

- surcotisation de 2€ dès 2019 et pour 2 ans afin de développer la rando santé et de prendre en compte un emploi de jeune en alternance pour la mise en œuvre de cette action au niveau CDRP 74. A voter en AG au niveau des clubs.
- surcotisation d'1€ par la FFRP en 2019.
- Au bilan augmentation de 3€ à partir de l'année prochaine de la Licence.
- Inscriptions pour le B.F. (brevet fédéral) à compter du 1/11
- Crédit formation de 5€ / Km d'éco veille pour les clubs. D'où l'intérêt de bien prendre en compte cette mission.
- Eco-veille. Les communautés de commune ne sont pas en mesure de prendre en compte le travail effectué par les clubs en début de saison été. Il n'y aura donc pas de passage sur les zones vérifiées, à l'automne.

- Licence et RGPD (Bernard R.)

RGPD est l'initiale de Règlement Général pour la Protection des Données et désigne la dernière directive européenne concernant les données personnelles. Publiée en 2016 et en application depuis le 25 mai 2018, elle nécessite des précisions pour nos adhérents). Afin de respecter ce texte qui prévoit de protéger les données personnelles, Bernard a proposé l'ajout d'une phrase sur le document de prise de licence. Cette phrase a été validée en séance et apparaît donc désormais sur le document.

Ce point fera l'objet d'une intervention lors de l'assemblée générale.

- *Country*

Chantal informe que le montant de la cotisation pour la Country reste inchangé.

Calendrier (rappel) :

Randonneurs de la Cha :	3 novembre 2018 14h	:	Concours de belote
	7 novembre 2018 17h	:	Réunion commission voyages
			Présence : Nicole HUET, Muriel, Evelyne, François, Bernard
	12 janvier 2019	:	Assemblée générale
	23 juin 2019	:	Fête de la randonnée

Country :
Tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30
7 octobre 2018 sortie à Villard les Dombes

Président Bernard ROUFFIAC

Secrétaire Louis BOYER

Prochaine réunion le mercredi 14 novembre 2018 à 17 h.15

A 19h10 le Président clôt la séance

Annexe au compte-rendu de la réunion du CA du 29 aout 2018

ORGANISATION DU CONCOURS DE BELOTE 3 NOVEMBRE 2018

<u>THEME</u>	<u>ACTION</u>	<u>RESPONSABLES</u>
<u>Lots</u> Budget prévisionnel 700€ 110 à 120 lots à prévoir (107 définis lors du CA, à affiner lors du prochain CA)	<u>5 premiers lots :</u> - Une croisière déjeuner pour deux sur le Libellule d'une valeur de 130€ (chèque de 129€ fait) - Un bon d'achat à sport 2000 d'une valeur de 80€ (Fait) - Un panier composé d'une valeur de 70€ (en cours) - Un bon de 50€ au restaurant le Marmiton (Fait) - Une noix de jambon d'une valeur de 30€ (sera réalisé quelques jours avant le concours). <u>Autres lots :</u> - Lots restants de 2017 environ une trentaine en stock - 15 reblochons - 20 bouteilles de cidres - 10 bouteilles de vin rouge (en provenance du stock) - 15 saucissons - 20 brioches Numérotation des lots. (Etiquettes fournies par Marie Thé). Action réalisée le 3 novembre matin. Stockage	Evelyne Michelle François Chantal Michelle Simone et François Mauricette François Simone et François Chantal Evelyne Chantal et Mauricette Mauricette
<u>Salle Michel DOCHE</u>	Préparation de la salle le 3 novembre Rdv à 10h de tous les membres habitant Dingy. Ouverture à prévoir par Simone et François. Rangement de la salle à la fin du concours.	Membres du CA.
<u>Boissons et alimentation</u>	Vente lors du concours de boissons et de pâtisseries Achats : - Boissons (cf. affiche des boissons, café, thé, jus de fruit, bière, vins...). Prévoir une bouteille de sirop. - Pâtisserie Anne Marie adresse un courriel en S42 avec un rappel le 29 novembre pour solliciter les membres du club pour réaliser un gâteau.	Bernard et François Trésorerie. Evelyne, 200€ (à confirmer) François Chantal
<u>Publicité</u>	Information , à faire passer à France Bleue, dans le Dauphiné Libéré, l'Essor Savoyard, et autres bulletins ou panneau lumineux.	Anne marie A réaliser le 15 novembre
<u>Affiche</u>	Réalisation d'une affiche en 40 exemplaires. Distribution des affiches le mardi 16/10, selon une diffusion identique à la fête de la randonnée.	Anne Marie après transmission par Nicole Zanaroli.

<u>THEME</u>	<u>ACTION</u>	<u>RESPONSABLES</u>
<p><u>Concours proprement dit</u></p> <p><u>Feuille relevé de scores</u> Fichier transmis par Nicole HUET</p> <p><u>Grille de scores</u> Fichier transmis par Nicole HUET</p> <p><u>Coupons belote :</u> Fichier transmis par Nicole HUET</p> <p>Suivi des résultats</p>	<p>Inscriptions Louis transmission des fichiers de Nicole H. à Anne Marie</p> <p>A installer sur l'ordinateur qui sert à enregistrer les scores des participants, partie par partie. 2 personnes pour cette action. Bien s'organiser et vérifier la plausibilité des résultats.</p> <p>A distribuer à chaque joueur à l'inscription, avec son numéro. Cette grille doit être présentée à l'enregistrement informatique avant le début du concours et, ensuite est conservée par le joueur pour toutes les parties. Elle sert à compléter (par les joueurs de la table !) le coupon belote de chaque partie.</p> <p>Un coupon vierge doit être distribué à chaque table numérotée de 4 joueurs, à chaque partie pendant que chaque joueur tire son numéro et se place. A la fin de la partie, le coupon complété pour la table est remis à l'enregistrement et conservé pour l'enregistrement et la vérification éventuelle, en cas de litige, des scores. Il est bon de vérifier que les scores soient les mêmes 2 par 2. Les totaux de chaque manche sont de la responsabilité des joueurs.</p> <p>Quand le concours est terminé, il faut trier les données du tableau Excel pour obtenir le classement des joueurs.</p> <p>Jeton pour les places de jeux. A confirmer par Anne Marie auprès de « JoJo ». Idem pour les tapis de jeux.</p> <p>Mise en place : des Jeux de cartes (33 disponibles) des Stylos (25 disponibles achat de 1à supplémentaires par François).</p>	<p>Annie Marie et Louis</p> <p>Nicole Z. et Nicole H. Bruno se mettra en double.</p> <p>Marie Thé</p> <p>Marie Thé</p> <p>Evelyne pour le tirage des jetons.</p> <p>Membres du CA le 3 novembre matin</p>
<p><u>DIVERS</u></p>	<p>Demande d'ouverture de débit de boissons (Mairie), 3 semaines au moins avant la date, soit semaine du 3 au 5 octobre ou du 8 au 12 octobre.</p> <p>Réservation de la vaisselle (assiettes, cuillères, tasses à thé et à café, couteaux, planche à découper) auprès de Chantal CHARVET (une dizaine de jours avant la date), soit semaine du 15 au 20 octobre.</p> <p>Achat de serviettes en papier (petit format) pour les pâtisseries</p> <p>Sonorisation</p>	<p>François</p> <p>Simone</p> <p>Evelyne</p> <p>Evelyne ou Chantal penser à prendre la clé.</p>